

Saleux *infos*

Bulletin N° 01 – JUIN 2020

Le conseil municipal de Saleux installé le 23 mai 2020

Rambour Isabelle, maire de Saleux , conseillère communautaire Amiens Métropole

Champion Jean-Paul, adjoint au maire, conseiller communautaire Amiens Métropole

Petit-Gas Annie, adjointe au maire

Bertrand Jean, adjoint au maire

Niquet Béatrice, adjointe au maire

Demolliens Thierry, adjoint au maire

Deregnacourt Christiane, conseillère municipale

Bertrand Rudy, conseiller municipal délégué

Dieu Annick, conseillère municipale

Hennebert Gaylord, conseiller municipal

Pédot Maryvonne, conseillère municipale

Butin Hervé, conseiller municipal

Lhéritier Yasmine, conseillère municipale

Douay Laurent, conseiller municipal

Cardon Marie Christine, conseillère municipale

Berthe Dominique, conseiller municipal

Baquet Laurence, conseillère municipale

Pronnier Bruno, conseiller municipal

Pasquier Odile, conseillère municipale

Burnichon Philippe, conseiller municipal

Lombard Daniel, conseiller municipal, groupe de l'opposition

Duchêne Annie, conseillère municipale, groupe de l'opposition, en remplacement de madame DELAITTRE Catherine, démissionnaire

Pluquet Antoine, conseiller municipal, groupe de l'opposition, en remplacement de monsieur DEMARQUET Alain, démissionnaire

Rentrée scolaire : cantine et accueil périscolaire ;

Les inscriptions sont à prévoir dès à présent pour la rentrée de septembre. N'attendez pas pour vous procurer le dossier et le remplir. Contactez le secrétariat aux heures habituelles d'ouverture (0322332727) où vous pourrez obtenir tous les renseignements nécessaires. Sachez que ces dossiers d'inscription sont à déposer au secrétariat de la mairie avant la fin du mois de juin et que le non-retour signifiera que vous ne souhaitez pas inscrire votre (vos) enfant (s) à ces services.

Ces formalités remplies, il vous faudra néanmoins déposer au secrétariat de la mairie la fiche d'inscription qui vous aura été remise lors du dépôt du dossier, entre le 17 et le 21 août et procéder au paiement.

Modalités d'inscription pour la rentrée de septembre 2020.

Le protocole sanitaire en place limite l'accès des établissements scolaires aux élèves et au personnel. Les inscriptions des nouveaux élèves devront donc se dérouler à distance, en utilisant les ressources informatiques, Les retardataires peuvent se manifester jusqu'au 30 juin.

- Les parents n'ayant pas encore d'enfant scolarisé adresseront un mail sur la boîte : Ecole.saleux@ac-amiens.fr , en indiquant
 - En objet : INSCRIPTION de : *Nom, prénom et date de naissance de l'enfant.*
 - Dans le corps du message : *Nom, prénom et adresse des parents.*
- Les parents ayant déjà un ou des enfant(s) scolarisé(s) adresseront un message au directeur via la messagerie de l'ENT en indiquant :
 - En objet : INSCRIPTION de : *Nom, prénom et date de naissance de l'enfant.*
 - Dans le corps du message : *Nom, prénom du ou des enfant(s) déjà scolarisé(s).*

Les parents recevront en retour les documents à remplir et la liste des pièces justificatives.

En fonction des décisions gouvernementales sur le protocole, le directeur organisera une réunion d'information ou communiquera par messagerie électronique.

Inscription pour l'accueil de loisirs d'été (rappel)

Le centre de loisirs fonctionnera du lundi 6 juillet au vendredi 21 août.

Pour constituer le dossier ou pour avoir des renseignements sur les modalités : contacter madame Marie-Rose Vaillant, responsable du Service Enfance Jeunesse

Tél : 0322892235 / servicejeunesse.saleux@orange.fr

Ou encore : Mairie de Saleux : 0322332727 / mairie@saleux.fr

Inscriptions possibles jusqu'au 26 juin

Reprise des activités sportives ; comment ?

Les modifications successives du protocole sanitaire dans la pratique du sport en salle complexifient la reprise d'activité pour les associations. Les autorisations ne peuvent se faire qu'au cas par cas et ne sont de toute façon délivrées par le service des sports d'Amiens Métropole, qu'après examen des modalités de reprise détaillées, fournies au vice-président des sports Amiens Métropole pour approbation.

Nouvelle distribution de masques contre le COVID-19

Les masques du Conseil Régional et Départemental sont arrivés. La distribution commencera pour toutes les rues de la commune :

le mercredi 24 Juin de 14h à 20h – les jeudi 25 juin et vendredi 26 de 9h30 à 12h et de 14h à 20h et le samedi 27 juin de 9h30 à 13h, à la salle André Chauvin. Comme à la précédente distribution, veuillez- vous munir de votre attestation de domicile, de votre pièce d'identité et de votre stylo.

Je souhaite adresser un grand merci aux bénévoles qui se sont spontanément manifestés pour la distribution des masques de la Commune par l'intermédiaire d'Amiens Métropole et de la Région.

Les déchets, c'est décidé j'arrête !!

Le compostage s'inscrit dans une démarche écologique plus générale ayant pour but de réduire au maximum ses déchets ou de les valoriser selon leur nature. Tout en faisant un geste pour la planète vous réduisez vos déchets. Le contenu de vos poubelles diminuera de 30 à 50% selon les cas ; moins de plastique dans vos poubelles. Vous pourrez choisir le composteur qui vous convient, un composteur de jardin, un composteur d'appartement ou même un composteur pour balcon à vous de voir ! Amiens Métropole vous aide dans cette démarche et vous propose un remboursement à hauteur de 30 € pour l'achat d'un composteur par foyer. Pour cela il vous suffit de télécharger votre formulaire de subvention sur www.amiens.fr et de le renvoyer accompagné de votre preuve d'achat ou de le retirer auprès du secrétariat de la Mairie.

A l'attention des automobilistes

1) Des dessins sur la route ; pourquoi ?

Plusieurs administrés ont interrogé la mairie à propos des damiers blancs tracés sur la route, à la hauteur du rond-point de l'hôpital (route de Conty), et de l'hypermarché Leclerc de Salouël. Cette signalétique qui perturbe les conducteurs désigne la voie attribuée aux bus, donc interdite aux autres véhicules. Soyez vigilants à cet endroit ; bon nombre d'automobilistes ont été surpris.

2) Stationnement interdit ; où ça ?

L'entrée dans la rue Henri Barbusse est souvent difficile à cause du stationnement gênant de certains véhicules. Un arrêté municipal interdit dorénavant le stationnement à cet endroit, de part et d'autre de la rue. Le marquage jaune en bordure de trottoir indique la zone qui doit rester libre. Attention ! La police municipale veillera à faire respecter cette nouvelle disposition, dans l'intérêt de tous.

Parole de Saleusiens.

Que ce soit pour rapporter un souvenir particulier, pour faire (re)découvrir une recette de cuisine, un livre, pour communiquer finalement une information susceptible d'intéresser le plus grand nombre, un encart pourra être réservé dans le bulletin mensuel d'informations, à tout concitoyen motivé. Pourquoi pas vous ?...La pertinence et l'à propos des textes guideront la retenue et donc la parution.

Bientôt les départs en vacances ! Votre véhicule est-il prêt ?

Voici ce que vous pouvez contrôler vous-même : les niveaux de liquide : lave-glaces, huile, refroidissement, freins, assistance de direction (sauf électrique). Les contrôles s'effectuent sur terrain plat et à froid. La pression des pneus : gonflés aux préconisations « autoroute » et « pleine charge » - L'usure des pneus : profondeur de sculpture, pas d'hernie ni de déchirure - contrôle de l'éclairage - propreté du véhicule et des surfaces vitrées intérieures et extérieures - État des balais d'essuie-glaces Prévoir un contrôle chez le garagiste des organes de sécurité : moteur, freins, direction, amortisseurs... Le faire plusieurs jours à l'avance au cas où une pièce mécanique devrait être changée.

Bonne route ! et bonnes vacances !!

Philippe Burnichon, Conseiller Municipal

Vacances tranquilles!!

Comme chaque année, votre maison peut faire l'objet d'une surveillance régulière par la Police Municipale. Si vous êtes intéressés par ce service gratuit, vous êtes invités à vous rendre au poste de Police Municipale afin de renseigner une fiche ou venir en mairie.

Il vous est également conseillé de signaler votre absence auprès de vos voisins, qui ne manqueront pas de signaler toute anomalie à la Police Municipale.

Qu'allez-vous lire cet été ??

Dans l'attente de la réouverture de notre bibliothèque Municipale, quelques bibliothèques d'Amiens Métropole proposent un drive-piéton pendant la période estivale.

Quelques suggestions de lecture pour profiter pleinement des vacances. Renseignements sur : www.bibliotheques.amiens.fr

Voici quelques suggestions de Maité :

Sélection pour les 6 ans et plus:

- *Je veux le faire toute seule de Tony Ross*

La petite princesse veut aller camper mais toute seule comme une grande. Histoire sur le désir d'indépendance.

- *L'ogre bouquiniste de Janine Teisson*

Mademoiselle Rosalie et ses élèves vont à la librairie L'Ogre bouquiniste où ils vont passer un après-midi plein de surprises. Un premier roman qui montre le pouvoir des livres. Une histoire passionnante pour découvrir le plaisir de l'immersion dans un livre.

Sélections pour ados:

- *L'Enfant de Schindler de Léon Leyson*

Témoignage d'un jeune garçon sauvé par Oskar Schindler en pleine montée du nazisme.

- *L'Envol du Phoenix de Nicki Pau Preto* : Roman fantasy

L'histoire d'un peuple réprimé, les dresseurs de Phoenix. Récit où nous retrouvons les thèmes de la mythologie, des croyances et des animaux fantastiques.

Sélections pour adultes:

- *La tresse de Laetitia Colombani*

Trois femmes, trois destins différents mais une même soif de liberté.

Un ouvrage dédié aux femmes courageuses qui se battent envers et contre tous pour réaliser leurs rêves.

- *La vie mensongère des adultes d'Elena Ferrante*

La vie d'une adolescente bouleversée par une phrase prononcée par son père. Une quête de la vérité sur ses origines.

Horaires d'ouverture de la mairie

A compter du 06 juillet et jusqu'au 28 Août 2020, les horaires d'ouverture seront :

- Le lundi, mercredi et vendredi : de 10H à 12H et de 14H à 17 H
- Le mardi et le jeudi de 10H à 12H

Les permanences de madame le maire sont suspendues pendant les vacances d'été.

Celles-ci reprendront tous les jeudis à partir du 3 septembre de 17h00 à 18h30

Le maire, l'ensemble des élus et le personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances

Prenez bien soin de vous !!

Mairie de SALEUX Place de la République 80480 SALEUX Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax 03.22.33.27.29	Communauté d'agglomération Amiens Métropole Site Internet : www.saleux.fr Email : mairie@saleux.fr	Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62 (uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00) ou chaque jour férié de la veille (18h00) au lendemain matin (8h00))
Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.		